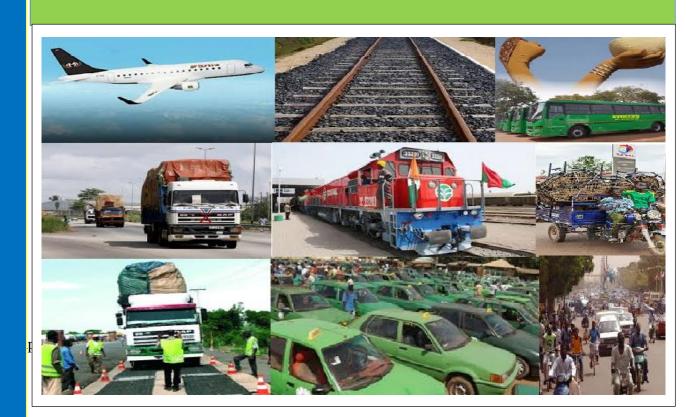
BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tableau de bord statistique 2018 du secteur des transports



Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière

Secrétariat Général

Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles



BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

Tableau de bord statistique 2018 du secteur des transports

Réalisé avec l'appui financier de la Banque Mondiale et de la Coopération Suisse à travers le Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (*PTDIU*) et avec l'assistance technique du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (*PAGPS*) financé par l'Union Européenne



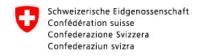




TABLE DES MATIÈRES

T/	ABLE DES	MATIÈRES	!
SI	GLES ET A	ABRÉVIATIONS	7
LI	STE DES 1	TABLEAUX	9
LI	STE DES (GRAPHIQUES	11
		CARTES	
		ECUTIF	
C		,	
1		OYENS DU MINISTÈRE	
		Ressources humainesRessources financières	
2	PARC	DE TRANSPORTS	23
	2.1 F	Parc de véhicules routiers	23
	2.1.1	Immatriculation de véhicules automobiles par genre	23
	2.1.2	Immatriculation des engins à deux roues	25
	2.1.3	Immatriculations des tricycles des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioul 27	asso
	2.2 F	Parc de taxis automobiles par chef-lieu de région	29
	2.2.1	Parc de taxis dans les chefs-lieux de région du Burkina Faso	29
3	INFRA	STRUCTURES DE TRANSPORT	31
	3.1 li	nfrastructures urbaines de transport routier	31
	3.1.1	Réseau de la SOTRACO	31
		Gares routières dans les chefs-lieux de régions du Burkina Fasonfrastructures aéroportuairesnfrastructures ferroviaires	35
4		ITÉS DE TRANSPORT	
-		Fransport global	
	4.1.1	Trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport	39
	4.2.1 Dioul	Trafic aérien de passagers dans les aéroports de Ouagadougou et de B	
5	ŞÉCUF	RITÉ ROUTIÈRE	45
		Accidents de la route	
		Sauvegarde du patrimoine routier	
6		OMMATION D'HYDROCARBURES	
	6.1 \	/ente des hydrocarbures liquides	51
7	DONNI	ÉES SOCIOÉCONOMIQUES	53
_	OCCAIDE		E 6

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

°C : Degré Celsius % : Pourcentage

ANAC : Agence nationale de l'aviation civile

ANAM : Agence nationale de la météorologie

BESC : Bordereau électronique de suivi de cargaisons

BF : Burkina Faso

BST : Bordereau de suivi du trafic

CBC : Conseil burkinabè des chargeurs

Cc : Centimètre cube

CCI-BF : Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso

CCVA : Centre de contrôle des véhicules automobiles

CI : Côte d'Ivoire

CIDPH : Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures

CMR : Convention relative au transport international de marchandises par la route

DAF : Direction de l'administration des finances

DDO : Distillate diesel oil

DGESS : Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DGTTM : Direction générale des transports terrestres et maritimes

DRH : Direction des ressources humaines

DRTMUSR : Direction régionale des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

EBCVM : Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages

EVP : Equivalent vingt pieds

F CFA : Franc de la communauté financière africaine

FNST/ATU-B : Fédération nationale des syndicats des taximen et des acteurs du transport urbain du Burkina

IHPC : Indice harmonisé des prix à la consommation

INSD : Institut national de la statistique et de la démographie

Jet A1 : Kérosène ou carburant destiné aux avions à réaction

Km : Kilomètre

KWH : Kilowatt heure

LV : Lettre de voiture

LVIE: Lettre de voiture inter-Etats

m³ : Mètre cube

mens. : Mensuel

MINEFID : Ministère de l'économie, des finances et du développement

mm : Millimètre

m/s : Mètre par seconde

MTMUSR : Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

na : Non applicablend : Non disponible

nda : Non désigné ailleurs

OMD : Organisation mondiale des douanes
ONASER : Office national de la sécurité routière

ONTTB : Organisation nationale des transports terrestres du Burkina

OTRAF : Organisation des transporteurs routiers du Faso

PEA : Permis d'exploitation aérienne
PTAC : Poids total autorisé en charge

PTDIU : Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines

QUIBB : Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être

SH : Système harmonisé

SITARAIL : Société internationale de transport africain par rail

SNTRVB : Syndicat national des transporteurs routiers de voyageurs du Burkina

SONABEL : Société nationale d'électricité du Burkina

SONABHY : Société nationale burkinabè d'hydrocarbures

SOTRACO : Société de transports en commun

SPCT/RH : Syndicats des propriétaires et chauffeurs des taxis de la région des Hauts -Bassins

SP-PST : Secrétariat permanent du programme sectoriel des transports

Temp. : Température

TTC : Toutes taxes comprises

UCRB : Union des chauffeurs routiers du Burkina

UNATRAF: Union nationale des transporteurs routiers autonomes du Faso

VA : Valeur ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales caractéristiques du personnel du MTMUSR en 2018	19
Tableau 2 : Principales caractéristiques des ressources financières	21
Tableau 3 : Structure du parc et des PMC en 2018	23
Tableau 4 : Structure du parc et des PMC des engins à deux roues en 2018	25
Tableau 5 : Structure du parc et des PMC des tricycles en 2018	27
Tableau 6 : Répartition du parc des taxis par chef-lieu de région en 2018	29
Tableau 7 : Répartition des gares routières par chef-lieu de région du Burkina Faso en 2018	33
Tableau 8 : Évolution de la situation des aérodromes au Burkina Faso de 2009 à 2018	35
Tableau 9 : Récapitulatif des activités du transport international du fret	39
Tableau 10 : Structure du trafic ferroviaire de passagers	41
Tableau 11 : Structure du trafic aérien de passagers	43
Tableau 12 : Récapitulatif des accidents de la route	45
Tableau 13 : Répartition des contrôles techniques par localité	47
Tableau 14 : Structure de la surcharge par localité en 2018	49
Tableau 15 : Répartition de la vente des hydrocarbures	51
Tableau 16 : Situation économique du secteur des transports	53

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'effectif du personnel du MTMUSR	19
Graphique 2 : Evolution du pourcentage des femmes du MTMUSR	19
Graphique 3: Évolution de la structure par âge du personnel du MTMUSR	19
Graphique 4: Evolution du personnel par structure du MTMUSR	19
Graphique 5: Evolution de l'ensemble des emplois et des emplois spécifiques du MTMUSR	19
Graphique 6 : Taux d'encadrement des agents par les cadres du MTMUSR	19
Graphique 7 : Structure comparée du budget de 2017 et de 2018	21
Graphique 8 : Structure comparée de la nature des dépenses du budget de 2017 et de 2018	21
Graphique 9 : Financement des investissements	21
Graphique 10 : Taux d'exécution du budget selon le type de dépense en 2017 et en 2018	21
Graphique 11 : Evolution du parc de 2010 à 2018	23
Graphique 12 : Répartition du parc par rapport à la population urbaine en 2018 par région	23
Graphique 13 : Evolution du nombre de voitures particulières par type de carburant consommé	23
Graphique 14 : Répartition des véhicules du parc et des PMC en 2018 par type de véhicule	23
Graphique 15 : Evolution du PMC de 2010 à 2018	23
Graphique 16 : Répartition des PMC par rapport à la population urbaine en 2018 par région	23
Graphique 17 : Nombre d'immatriculations d'engins à deux roues pour 1000 habitants	25
Graphique 18 : Nombre d'immatriculations d'engins à deux roues pour 1000 habitants par région	25
Graphique 19 : Évolution des premières mises en circulation des tricycles dans les villes de Ouagadougou et Bobo- Dioulasso de 2014 à 2018	27
Graphique 20 : Évolution du nombre de lignes de bus et d'abribus/ligne à Ouagadougou	31
Graphique 21 : Evolution du nombre moyen de bus par ligne à Ouagadougou	31
Graphique 22 : Évolution du nombre total de gares et de gares aménagées dans les chefs-lieux de région de 2009 à 2018	
Graphique 23 : Évolution du nombre d'aérodromes fonctionnels de 2009 à 2018	35
Graphique 24 : Évolution du nombre de gares de train	37
Graphique 25 : Évolution du linéaire du réseau ferré national (en km)	37
Graphique 26 : Evolution du trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport	39
Graphique 27 : Evolution de la structure du fret selon le mode de transport	39
Graphique 28 : Structure du fret terrestre (routier et ferroviaire) à l'importation et à l'exportation en 2018	39
Graphique 29 : Evolution du fret aérien	
Graphique 30 : Structure du fret maritime par port en 2018	39
Graphique 31 : Évolution du trafic de passagers par voie ferroviaire de 2013 à 2018	41
Graphique 32 : Evolution du nombre de voyageurs par train selon la classe	41
Graphique 33 : Evolution du trafic passagers à l'aéroport international de Bobo Dioulasso	43
Graphique 34 : Evolution du trafic passagers à l'aéroport international de Ouagadougou	43
Graphique 35 : Evolution du trafic aérien domestique de passagers	43
Graphique 36 : Structure des accidents de la route en 2018	45
Graphique 37 : Evolution du nombre d'accidents de la route constatés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso pour 100 0 habitants	
Graphique 38 : Evolution du nombre de tués sur place dus aux accidents de la circulation routière pour 100 000 habitants	
Graphique 39 : Évolution du nombre de contrôles techniques	
Graphique 40 : Structure du nombre de contrôles techniques par centre en 2018	47

Graphique 41 : Évolution du pourcentage des véhicules contrôlés en surcharge par station en 2018	9
Graphique 42 : Structure des ventes des hydrocarbures en 20185	1
Graphique 43 : Evolution des ventes d'hydrocarbures en milliers de m ³ 5	1
raphique 44 : Evolution des valeurs ajoutées de la branche transport et du secteur tertiaire (en milliards de FCFA) à rix courant	3
Graphique 45 : Part (%) des transports dans la constitution du PIB5	3
raphique 46 : Evolution du nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des transports5	3
Graphique 47 : Evolution de l'indice des prix des transports et de l'indice global des prix à la consommation à Duagadougou5	3
Graphique 48 : Proportion des entreprises exerçant dans le secteur des transports par type d'activités en 20185	3
LISTE DES CARTES	
arte 1 : Réseau des aérodromes du Burkina Faso en 2018	5
arte 2 : Distribution du nombre de postes de contrôles par région en 20184	9

AVANT-PROPOS



La connaissance du secteur des transports et son apport à l'économie nationale reposent en partie sur la maîtrise de l'information statistique.

C'est pourquoi, depuis 2016, le ministère élabore annuellement son annuaire statistique dont les données sont analysées dans le tableau de bord statistique qui lui vient en complément.

Le tableau de bord statistique est un guide analytique des principaux indicateurs à partir de l'annuaire statistique qui contribue à l'atteinte Plan National objectifs du de Économique Social Développement et (PNDES). En 2018, mon département a satisfait aux exigences de production du tableau de bord statistique afin de contribuer à l'optimisation des performances du secteur. Son caractère multidimensionnel a commandé l'implication de divers acteurs dans la démarche inclusive de son élaboration, ce qui lui confère une dimension qualitative bien appréciable.

Le tableau de bord statistique 2018 du secteur des transports, deuxième du genre, présente et analyse des données de 2009 à 2018. Ces données sont afférentes aux moyens du ministère, au parc de transports, aux infrastructures de transport, aux activités de transport, à la sécurité routière, à la consommation d'hydrocarbures et au contexte

socioéconomique. Ces informations sont mises à l'exploitation et à la consommation des usagers du secteur des transports. C'est pourquoi, j'invite les utilisateurs à s'en approprier pour une meilleure connaissance du domaine et une meilleure intervention dans ledit secteur.

La production du tableau de bord a certes été inclusive avec toutes les attentions portées, mais à l'exploitation du document, vous pourrez éventuellement y constater des insuffisances que vous voudrez bien nous communiquer pour l'amélioration de la qualité des éditions futures.

L'élaboration de ce document a été rendu possible grâce à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale et la Coopération Suisse à qui j'exprime particulièrement ma gratitude. Aussi, je renouvelle mes remerciements à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie et au Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques, pour leur constante disponibilité à nos côtés dans cette aventure.

Enfin, mes remerciements vont à l'endroit des agents du ministère et à tous les acteurs qui ont contribué à la production de ce document.

Ministre 4 1 2 1

Vincent Timbindi DABIL O Commandeur de l'Ordre de l'Étalonministre

Mobilité Urbaine et de



RESUME EXECUTIF

Les moyens du ministère

En 2018, le ministère a un effectif en personnel de 567 agents dont 25,4% de femmes.

Le ministère a bénéficié en 2018 d'une dotation de 7 milliards 195 millions de F CFA dont 71,9% destinés aux dépenses en capital.

Parc de transports

Le nombre de véhicules automobiles immatriculé au Burkina Faso en 2018 est de 32 664 en hausse de 5,7%.

Infrastructures de transport

Le réseau ferré total est long de 622 km avec 517 km en exploitation.

Le nombre d'aéroports desservis par vols directs à partir du Burkina Faso est de 21 en 2018 comme en 2017.

Activités de transport

En 2018, le fret burkinabè s'élève à 4 701 377 tonnes. Il est dominé par celui du sous-secteur routier avec 84,3%.

Les importations routières représentent 85,3% et les exportations 73,4%.

Sécurité routière

En 2018, 22 675 accidents ont été constatés au Burkina Faso qui ont occasionné malheureusement 944 décès contre 19 881 en 2017 avec malheureusement aussi 964 décès ; soit une baisse de 0,68% du taux de mortalité.

Consommation d'hydrocarbures

 $1\,545,4$ milliers de m^3 d'hydrocarbures liquides ont été vendus en 2018 et 164,9 milliers de m^3 d'hydrocarbures gazeux ; soit une augmentation de 10,2% par rapport à 2017 du total des ventes d'hydrocarbures.

Données socioéconomiques

En 2017, la branche transport a contribué à 114,73 milliards de F CFA à la formation de la richesse nationale.



CONTEXTE

Le gouvernement du Burkina Faso s'est doté depuis 2016 d'un Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020. Ce référentiel de développement qui vient remplacer la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie burkinabè. Une telle option impliquera de la part de l'État, des politiques volontaristes et un rôle très actif du secteur privé dans l'accroissement des investissements productifs dans les secteurs porteurs et innovants, ainsi que dans l'accroissement qualitatif du capital humain.

Le secteur des transports, secteur de soutien à la production, constitue un maillon très important dans la chaîne de développement économique et social de notre pays qui est sans littoral et qui sert en plus de pays de transit pour d'autres pays enclavés comme le Mali et le Niger.

Le développement du secteur des transports passe donc nécessairement par une bonne maîtrise des données statistiques qui se doivent d'être fiables et à jour.

La réalisation du tableau de bord statistique 2018 du secteur des transports émane d'un besoin accru d'informations au niveau national pour conduire les projets et programmes de développement du secteur. La production de ce document, permettra ainsi le suivi et l'évaluation des impacts des mesures de lutte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre des politiques sectorielles « Commerce et services marchands » et « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat ».

Le tableau de bord apparaît donc comme un outil approprié pour l'accompagnement de la mise en œuvre du PNDES et des politiques de développement du secteur des transports. Le présent tableau de bord est le résultat d'un processus inclusif qui a impliqué les différentes structures du ministère. C'est un outil de dialogue et de plaidoyer qui rappelle les engagements et les efforts qui restent à fournir dans le domaine des transports de manière générale.

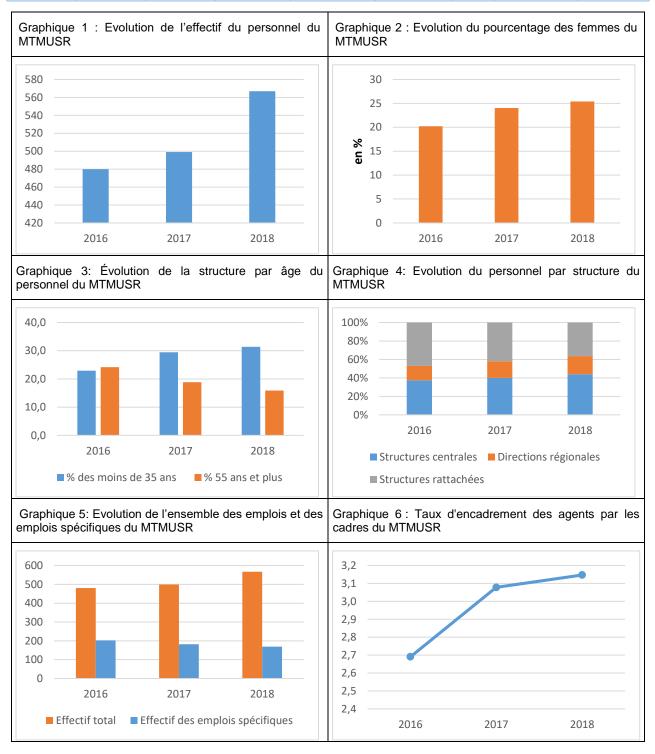


1 LES MOYENS DU MINISTÈRE

1.1 Ressources humaines

Tableau 1 : Principales caractéristiques du personnel du MTMUSR en 2018

Effectif 2018	% femmes	% moins de 35 ans	% 55 ans et plus	% cadres supérieurs	% personnel spécifique	Ecart / 2017	Variation relative/2017	Variation relative 2017/2016
567	25,4	31,4	15,9	22,8	29,8	68	13,6	4,0



- Augmentation du personnel féminin ;
- Rajeunissement du personnel;
- Baisse de la part dans les emplois spécifiques.

Commentaire général

Le Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière (MTMUSR) compte 567 agents en 2018 contre 499 en 2017. La représentation des femmes s'est à nouveau améliorée. Elle passe de 24% à 25,4 %, soit une progression de 1,4 point de pourcentage. Par rapport à 2017, l'accroissement de l'effectif des femmes est de 20% contre 11,6% pour les hommes.

Le personnel du ministère se rajeunit d'année en année. En effet, la proportion des moins de 35 ans augmente contrairement à celle des 55 ans et plus. Elle passe de 22,9% en 2016 à 31,4% en 2018. Quant aux 55 ans et plus, elle ne représente que 15,9% en 2018 contre 24,2% en 2016.

La proportion du personnel dans les structures centrales et régionales progressent alors que celle des structures rattachées connaît une baisse. Elle passe respectivement de 40,1%, 18% et 41,9% en 2017 à respectivement 44,1%, 19,6% et 36,3% en 2018.

La proportion du personnel à encadrer a augmenté en 2018. Le nombre d'agents sous l'encadrement d'un cadre supérieur passe de 2,9 en 2016 à 3,4 en 2018.

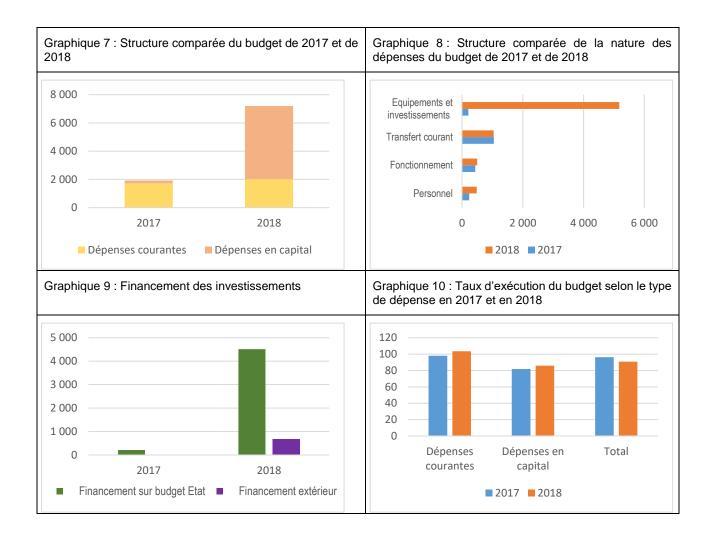
En 2018, la proportion du personnel spécifique du ministère est de 29,8% contre 36,5% l'année précédente. Elle se contracte ainsi d'année en année.

Source : Direction des ressources humaines/MTMUSR

1.2 Ressources financières

Tableau 2 : Principales caractéristiques des ressources financières

Dotation 2018 (en millions de FCFA)	Ecart/2017 (en millions de FCFA)	Taux de croissance (%)	% financement extérieur	% investissem ents	% transfert courant
7 195	5 268	273,4	9,2	71,9	14,4



- Forte augmentation des dépenses de personnel et d'investissement ;
- Une dotation exceptionnelle de 5,2 milliards pour les investissements en 2018 ;
- Recul du taux d'exécution budgétaire.

Commentaire général

La dotation budgétaire du ministère en 2018 est de 7,2 milliards de F CFA en augmentation de 5,3 milliards par rapport à 2017. Ce surplus est essentiellement alloué aux investissements (5,2 milliards). La part des investissements dans le budget est ainsi portée de 10,8% à 71,9% en 2018. Cette augmentation significative est due d'une part aux dépenses d'investissement notamment la construction des directions régionales et d'autre part à la suppression du fond d'équipement de la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM) qui a eu pour conséquence la prévision dans le budget d'un fonds pour l'investissement au compte de la structure. Les dépenses du personnel ont également augmenté en 2018. Elles passent de 237 millions de F CFA en 2017 à 482 millions en 2018 ; soit un doublement en une année dû à l'augmentation de l'effectif du personnel du ministère de 13%.

Le taux d'exécution global en 2018 est de 90,84%. Celui des dépenses d'investissement connaît une progression. En effet, il passe de 81,7% en 2017 à 85,9% en 2018. Le taux d'exécution des dépenses courantes de 98,1% en 2017 est passé à 103,6% en 2018. Cela s'explique par le fait qu'après la scission du Ministère des infrastructures, du désenclavement et des transports, un certain nombre du personnel de l'actuel ministère des infrastructures émargeait au compte du ministère des transports en plus de l'effectif de ce dernier.

Source : Direction de l'administration des finances/MTMUSR

2 PARC DE TRANSPORTS

2.1 Parc de véhicules routiers

2.1.1 Immatriculation de véhicules automobiles par genre

Tableau	3 : Struct	ure du parc	et des PN	IC en	2018				
	Effectif 2018	% voitures particulières	% poids lourds	% transı en comn		Ecart /2017	Variation /2017	% plus de 10 ans en 2018	% véhicules à essence à Ouagadougou et Bobo Dioulasso
Parc théorique	407 827	63,9	34,7	3,2	2	32 664	8,0	88,7	
PMC	32 664	67,8	30,3	2,6	6	1 750	5,7		60,0
Graphique 11 :	Evolution d	u parc de 2010) à 2018					ion du parc 18 par région	par rapport à la
500 000 50 000 5 000 2010 Total Poids I		013 2014 2015 2 Voiture Transp	es particulière	S	6, 4, 2,	0% ——	CENTRE-EST CENTRE-NORD	CENTRE-OUEST CENTRE-SUD EST EST EASILY BASEINS	NORD BPLATEAU SAHEL I SUD-OUEST
Graphique 13 particulières par 25000 20000 15000 10000 0 2012	type de ca	rburant consor	2017 20		PMC	véhicule uutres auto Véhicules s Semi-ren Ren Tracteurs nsport en c	pagricole mobiles péciaux norques norques routiers ommun camions nnettes	véhicule PMC	_
Graphique 15 : E	volution du	ı PMC de 2010	0 à 2018					on des PMC 8 par région	par rapport à la
		3201420152016	320172018	900 800 700 600 500 400	1,2 1,0 0,8 0,6 0,4 0,2 0,0	0% ————————————————————————————————————			NORD SAUTH SAHEL I

- Prédominance des voitures particulières en 2018, soit 67,8% des PMC ;
- Augmentation des PMC de 5,7% en 2018 et de 8% pour le parc ;
- Prédominance des véhicules de plus de 10 ans, 88,7% du parc.

Commentaire général

Les voitures particulières sont les plus immatriculées au Burkina Faso. En 2018, elles représentent 67,8% des nouvelles immatriculations qui sont de 32 664. Ce nombre a augmenté de 5,7% en 2018.

Les véhicules de transport en commun sont très peu représentés. En 2018, ils constituent seulement 3,2% du parc et 2,6% des PMC. Cela induit une faible offre en transport en commun, notamment pour le transport urbain. En effet, plusieurs facteurs expliquent le sous-développement de ce sous-secteur. Il s'agit des voiries urbaines qui sont peu aménagées et non adaptées, de même que les habitudes des populations qui sont plus tournées vers le transport individuel (voitures particulières et deux roues); toute chose qui induit un coût élévé du transport, une augmentation des accidents de la circulation et des impacts négatifs sur l'environnement.

La promotion du transport en commun comme envisagé par l'Etat à travers l'acquisition massive de bus au profit des populations des grands centres urbains et les actions de la Direction Générale de la Mobilité Urbaine (DGMU) sont à même de réduire les dépenses de transport des Burkinabè et de sauvegarder l'environnement.

En 2018, les véhicules poids lourds représentent 23,5% du parc. Ils sont surtout utilisés pour le transport de marchandises (20,3%) et des personnes (3,2%).

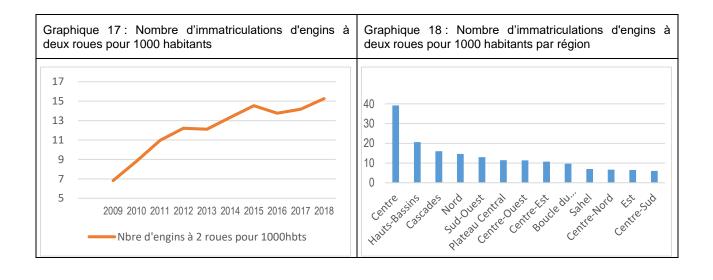
Le transport de marchandises joue un rôle important dans l'économie burkinabè étant donné que le pays est sans façade maritime. Le transport routier est le mode de transport prédominant dans les échanges commerciaux. En 2018, l'essentiel des véhicules du parc des poids lourds ont un âge supérieur à 10 ans (86%). Cela induit un coût d'exploitation de plus en plus élevé de ces véhicules ; toute chose qui occasionne un coût élevé de transport de marchandises et partant, un renchérissement de leurs prix de vente. Il s'avère alors nécessaire au pays de renouveller son parc de véhicules poids lourds.

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)

2.1.2 Immatriculation des engins à deux roues

Tableau 4 : Structure du parc et des PMC des engins à deux roues en 2018

	Effectif en 2018	Ecart/2017	Taux de croissance entre 2017 et 2018
Parc	2 329 427	308 784	13,3
PMC	278 324	30 460	10,9



- En 2018, augmentation de 13,3% du parc et de 10,9% des PMC des engins à deux roues ;
- Forte proportion des PMC des engins à deux roues dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins en 2018 ;
- Faible proportion des PMC des engins à deux roues dans les régions du Centre-Sud, de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel en 2018.

Commentaire général

Le nombre d'immatriculations d'engins à deux roues augmente avec la population. Il est passé de 14 pour 1000 habitants en 2017 à 15 pour 1000 habitants en 2018.

Le Centre est la région qui compte le plus d'immatriculations d'engins à deux roues avec 39 pour 1000 habitants en 2018, suivi de la région des Hauts-Bassins, 21 pour 1000 habitants. Ces régions abritent respectivement les capitales politique et économique du pays et l'activité économique y est la plus développée.

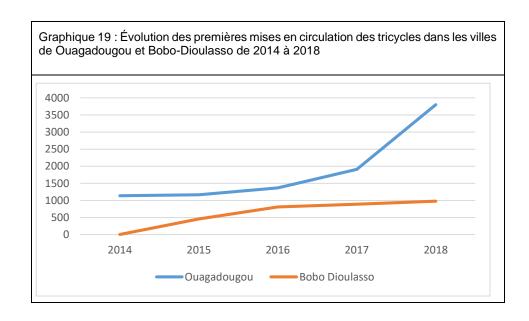
Au regard de l'importance des activités économiques de ces régions et de la nécessité de la mobilité des populations avec des moyens sûrs, l'Etat doit prendre des initiatives pour promouvoir le transport en commun dans les grands centres urbains.

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)

2.1.3 Immatriculations des tricycles des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Tableau 5 : Structure du parc et des PMC des tricycles en 2018

	•	•	
	Effectif en 2018	Ecart/2017	Taux de croissance entre 2017 et 2018
Parc (Ouaga et Bobo)	12 529	4 784	61,8 %
PMC(Ouaga et Bobo)	4 784	1 985	70,9 %



- En 2018, 12 529 tricycles à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso.;
- 4 784 tricycles immatriculés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso en 2018 induisant une augmentation de 61,8% du parc par rapport à 2017.
- 3,77 tricycles immatriculés pour 1000 habitants à Ouagadougou comme à Bobo Dioulasso en 2018.

Commentaire général

Les capitales politique et économique du pays que sont respectivement Ouagadougou et Bobo Dioulasso comptent 12 529 tricycles et 4 784 nouvelles immatriculations en 2018. Le parc de tricycles de ces deux métropoles du pays a augmenté de 61,8% en 2018.

Le nombre d'immatriculations de tricycles à Ouagadougou est plus important que celui de Bobo Dioulasso en 2018 et sur la période 2014 – 2018. Cependant, le ratio d'immatriculation de tricycles par habitant est le même à Ouagadougou qu'à Bobo Dioulasso (3,77 tricycles immatriculés pour 1000 habitants).

Cette nouvelle offre de service de transport aux citadins, de plus en plus grandissante et accessible, se fait au détriment de l'activité des taxis automobiles. Ces derniers voyant leurs chiffres d'affaires diminuer vont sortir du secteur induisant ainsi une baisse du parc de taxis automobiles.

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM/MTMUSR)

2.2 Parc de taxis automobiles par chef-lieu de région

2.2.1 Parc de taxis dans les chefs-lieux de région du Burkina Faso

Tableau 6 : Répartition du parc des taxis par chef-lieu de région en 2018

Chefs-lieux	Nombre de taxis en 2018	Ecart/2017			
Banfora	17	5			
Bobo Dioulasso	752	-15			
Dédougou	1	0			
Dori	2	0			
Fada N'Gourma	2	0			
Gaoua	8	-4			
Kaya	6	-4			
Koudougou	25	10			
Manga	1	0			
Ouagadougou	5 118	-179			
Ouahigouya	0	-6			
Tenkodogo	30	7			
Ziniaré	3	0			
Total	5 965	-157			

- Ville de Ouagadougou, 85,8% du parc de taxis ;
- Baisse du nombre de taxis dans certaines villes (Bobo Dioulasso, Gaoua, Kaya) et disparition de taxis automobiles à Ouahigouya en 2018.

Commentaire général

Sur 5 965 taxis automobiles dénombrés en 2018, 85,8% sont localisés à Ouagadougou et 12,6% à Bobo-Dioulasso; soit 98,4% du parc. En effet, le parc de taxis est tributaire du dynamisme économique des villes et de leur taille pour la mobilité des citadins.

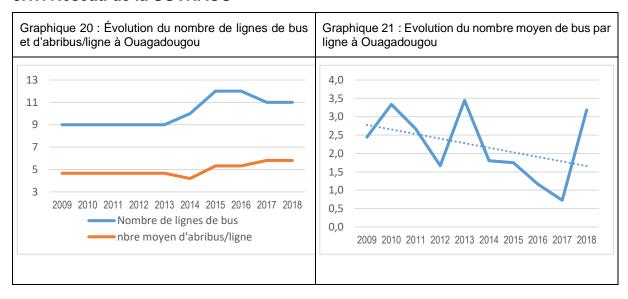
Cependant, les villes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Gaoua et Kaya ont connu une baisse de leurs parcs de taxis automobiles en 2018 du fait de la vétusté desdits parcs et de la concurrence des tricycles qui font le transport des personnes. Cette situation commande à l'Etat d'envisager une politique de renouvellement du parc de taxis et l'organisation du secteur en vue d'impulser son développement harmonieux.

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MTMUSR)

3 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

3.1 Infrastructures urbaines de transport routier

3.1.1 Réseau de la SOTRACO



- Ouagadougou, desservie par 11 lignes de bus en 2018;
- De 0,7 à 3 bus par ligne en moyenne entre 2017 et 2018;
- Densification continue du nombre d'abribus depuis 2015.

Commentaire général

En 2018, le nombre de lignes de bus de la Société de transport en commun (SOTRACO) est de 11 soit deux lignes de plus sur la période 2009 à 2018. Sur la même période, les abribus sont passés de 42 à 64.

A partir de 2014, le réseau de lignes de bus de la SOTRACO a été densifié en matière d'abribus. Il est passé de 4,2 à 5,8 abribus en moyenne par ligne. Le renforcement de ces infrastructures urbaines améliore le niveau de confort des usagers.

Le nombre moyen de bus par ligne s'est accru en 2018 passant de 0,7 en 2017 à 3,2. Il avait subi une regression importante entre 2013 et 2017 passant de 3,2 bus par ligne à 0,7. Cette situation induit un temps d'attente plus long, ce qui est une source de démotivation des usagers.

Les ambitions affichées du gouvernement à promouvoir la mobilité urbaine, passent par un développement du sous-secteur du transport en commun par bus. Ainsi, il s'avère nécessaire de densifier le maillage du réseau de lignes de bus, d'amenager et d'adapter la voirie urbaine au transport en commun par bus et aussi d'augmenter le nombre de bus. Ces efforts, à terme, doivent contribuer à l'amélioration du trafic, induire la réduction de la facture de transport des citadins et garantir la sécurité routière.

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

3.1.2 Gares routières dans les chefs-lieux de régions du Burkina Faso

Tableau 7 : Répartition des gares routières par chef-lieu de région du Burkina Faso en 2018

Chef-lieu de région	2009	2017	2018	Ecart/2017	
Banfora	1	2	2	0	
Bobo-Dioulasso	1	1	1	0	
Dédougou	1	1	1	0	
Dori	1	1	1	0	
Fada N'Gourma	1	1	1	0	
Gaoua	1	1	1	0	
Kaya	1	1	1	0	
Koudougou	1	1	1	0	
Manga	1	1	1	0	
Ouagadougou	4	4	4	0	
Ouahigouya	1	2	2	0	
Tenkodogo	1	1	1	0	
Ziniaré	2	2	2	0	
TOTAL	17	19	19	0	

Graphique 22 : Évolution du nombre total de gares et de gares aménagées dans les chefs-lieux de région de 2009 à Gares aménagées Total

- 68% des gares routières des chefs-lieux de régions aménagées ;
- Au moins une gare routière aménagée dans 11 des 13 chefs-lieux de régions ;
- Plus de gares routières à Ouagadougou.

Commentaire général

Le nombre de gares routières dans les chefs-lieux de régions est de 19. Il n'a pas varié depuis 2014.

La proportion de gares aménagées croît. Elle est passée de 59% en 2009 à 68% en 2018. Les villes de Banfora et de Ouahigouya ont construit chacune une nouvelle gare routière.

Ouagadougou abrite le plus grand nombre de gares routières, soit quatre dont trois sont aménagées.

Par contre, Bobo-Dioulasso, capitale économique du pays, ne possède qu'une seule gare qui est non aménagée.

Source : Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MTMUSR)

3.2 Infrastructures aéroportuaires

Tableau 8 : Évolution de la situation des aérodromes au Burkina Faso de 2009 à 2018

Aérodromes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fonctionnels	13	13	13	13	11	11	11	10	10	10
Non fonctionnels	34	34	34	34	36	36	36	37	37	37
Totaux	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47
Proportion des aérodromes fonctionnels	28%	28%	28%	28%	23%	23%	23%	21%	21%	21%

Graphique 23 : Évolution du nombre d'aérodromes fonctionnels de 2009 à 2018 ■ Nombre d'aérodromes fonctionnels ■ Nombre total d'aérodromes

RESEAU DES AERODROMES
DU BURKINA FASO

RESEAU DES AERODROMES
DU BURKINA FASO

Pilo

Redougou

Pour Julian

Redougou

Légende

Aérodromes Non_fonctionels

Aérodromes Fonctionels

Lumites des régions

Lumites des régions

Lumites des régions

Lumites des provinces

- Deux aéroports de classe internationale en 2018 ;
- 47 aérodromes dont 78,7% non fonctionnels en 2018.

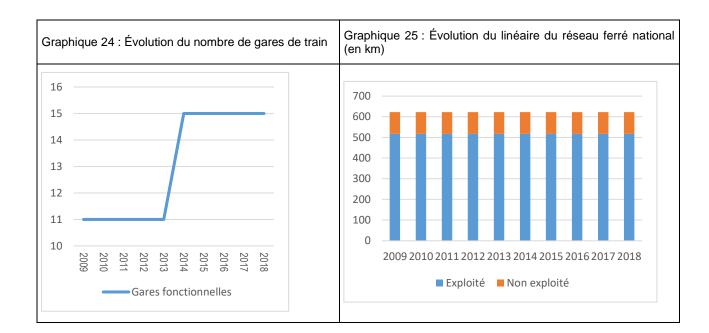
Commentaire général

En 2018, le Burkina Faso dispose de 47 aérodromes dont 10 fonctionnels.

En plus des deux aéroports de classe internationale de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, le réseau des aérodromes fonctionnels comprend ceux de Dédougou, Diapaga, Djibo, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Gorom-Gorom et Ouahigouya. Ainsi, seulement sept (07) régions sur les 13 possèdent un aérodrome fonctionnel. Cependant, on constate une bonne répartition des aérodromes fonctionnels sur l'ensemble du territoire national.

Source : Agence nationale de l'aviation civile (ANAC/MTMUSR)

3.3 Infrastructures ferroviaires



- En 2018, 622 km de lignes ferrées dont 517 en exploitation;
- En 2018, 28 gares de train dont 15 fonctionnelles.

Commentaire général

La longueur du réseau ferroviaire du Burkina Faso est de 622 km dont 517 km en exploitation. La section en exploitation allant de la frontière de la Côte d'Ivoire à Ouagadougou, construite pendant la colonisation, sert au transport des marchandises, d'hydrocarbures, de bétail et de personnes entre Abidjan et Ouagadougou. La section non exploitée, Ouagadougou-Kaya, longue de 105 km, a été construite pendant la révolution et avait pour vocation le transport du minerai de manganèse de Tambao. Son état de dégradation très avancée ne permet pas son exploitation.

Le nombre de gares de train sur la ligne en exploitation est de 28 dont 15 fonctionnelles en 2018. Dans le soucis de désenclaver certaines localités situées sur la voie ferrée, l'Etat burkinabè a négocié la réouverture de certaines gares en les faisant passer de 11 à 15 depuis 2014. La mise en concession du patrimoine ferroviaire à la SITARAIL a occasionné la fermeture de plusieurs gares.

Source : Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B/MTMUSR)

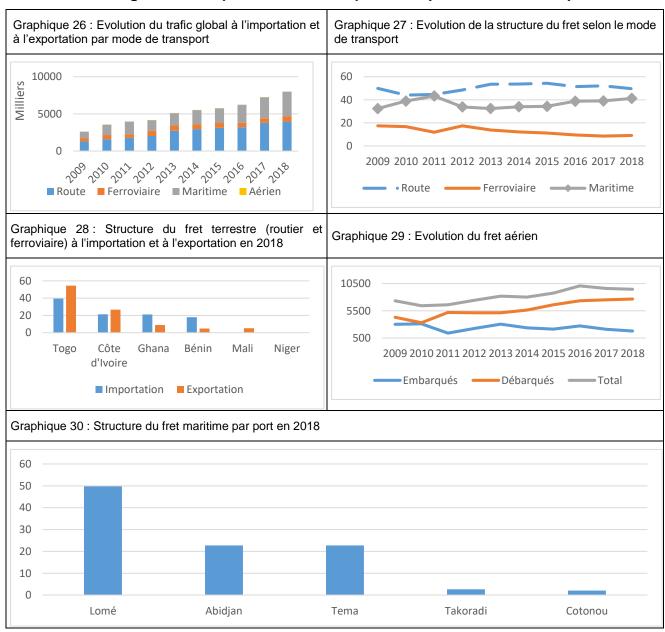
4 ACTIVITÉS DE TRANSPORT

4.1 Transport global

Tableau 9 : Récapitulatif des activités du transport international du fret

	Volume du fret en 2018 (en tonnes)	% routier	% ferroviaire	% aérien	Variation/2017
Importation	4 302 543	85,3	14,5	0,2	9,8
Exportation	398 834	73,4	26,2	0,4	-48,4
Total	47 01 377	84,3	15,5	0,2	6,3

4.1.1 Trafic global à l'importation et à l'exportation par mode de transport



- Trafic global du fret en 2018 essentiellement routier : 84,3% routier, 15,5% ferroviaire et 0,2% aérien ;
- En 2018, 91,5% du fret à l'importation;
- Corridor Ouaga-Lomé, plus exploité pour le trafic terrestre en 2018 ;
- Plus de fret aérien débarqué (81,1%) qu'embarqué en 2018.

Commentaire général

Le Burkina Faso est desservi par une seule voie ferroviaire, la liaison Abidjan – Ouagadougou, qui le rattache au port d'Abidjan. Son approvisionnement se fait également à partir des ports de Tema et de Takoradi au Ghana et ceux de Lomé (Togo) et de Cotonou (Bénin).

Le trafic terrrestre de marchandises est dominé par la route du fait du rattachement du Burkina Faso par la route à quatre ports sur cinq. Aussi, la vétusté de la voie ferrée Abidjan – Ouagadougou entraîne un temps de parcours de plus en plus élevé, induisant une baisse de la demande du trafic de fret ferroviaire.

En 2018, le transport routier représente 84,3% du trafic global de fret. Le corridor Ouagadougou-Lomé est le plus privilégié pour le transport routier de fret (47,5%).

Les importations constituent 91,5% du fret global acheminé par voie terrestre et aérienne.

Pour ce qui concerne le trafic maritime, 53,6% du fret maritime passe par le port de Lomé. Ceux d'Abidjan et de Tema viennent en deuxième et troisième position avec respectivement 22,8% et 22,7% du fret maritime. Takoradi et Cotonou cumulent 4,8% de ce fret.

En 2018, le transport ferroviaire occupe la troisième place dans le trafic global de fret avec 9,1%. Son importance par rapport aux autres modes de transport a diminué depuis 2012. Elle a baissé de 8,3% entre 2012 et 2018.

Le transport aérien est le moins important dans le trafic global de fret. Il représente 0,1%. Le fret débarqué est le plus important avec 81,1% en 2018. Depuis 2016, le fret aérien connaît une diminution. Il a baissé de 471 tonnes entre 2016 et 2017 et de 161 entre 2017 et 2018.

Notes méthodologiques

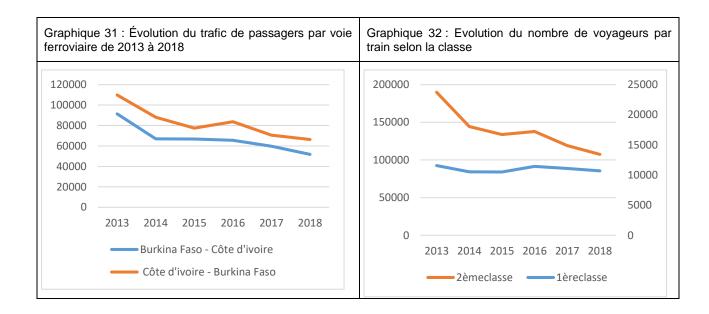
Concept : Voir glossaire en annexe.

<u>Répartition par mode de transport :</u> Rapport entre le tonnage des importations d'un mode de transport et le total de l'ensemble des importations du Burkina.

<u>Taux de croissance (TC)</u>: Mesure l'évolution d'une grandeur numérique entre deux données ; il est exprimé en pourcentage (%). C'est la différence entre la valeur de départ – la valeur d'arrivée rapporté à la valeur de départ, le tout multiplié par 100. C'est le taux de variation ou taux d'évolution.

Tableau 10 : Structure du trafic ferroviaire de passagers

Sens du trafic	Situation en 2018	Variation relative/2017			
Burkina Faso - Côte d'Ivoire	51 767	-13,3			
Côte d'Ivoire - Burkina Faso	66 309	-6,0			
Total	118 076	-9,4			



- 118 076 voyageurs par train enregistrés en 2018 ;
- Plus de voyageurs Côte d'Ivoire-Burkina que Burkina-Côte d'Ivoire depuis 2013 ;
- Baisse du trafic ferroviaire de passagers durant les trois (03) dernières années.

Commentaire général

En 2018, le nombre de personnes ayant voyagé par train est de 118 076 et 56,2% de ces passagers sont à destination du Burkina Faso.

Le nombre de passagers par train baisse de façon continue depuis 2013.

La vétusté de la ligne ferroviaire rend le temps de parcours plus long. Cela induit une baisse de la demande de transport voyageurs par train malgré l'augmentation du nombre de gares fonctionnelles sur le territoire burkinabè, passé de 11 à 15 depuis 2014.

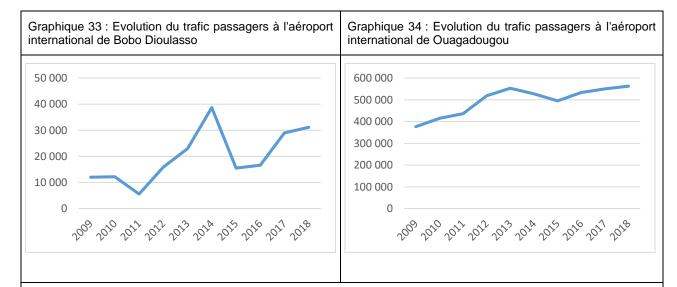
Source : Société de transport ivoiro-burkinabè (STIB)

4.2 Transport aérien

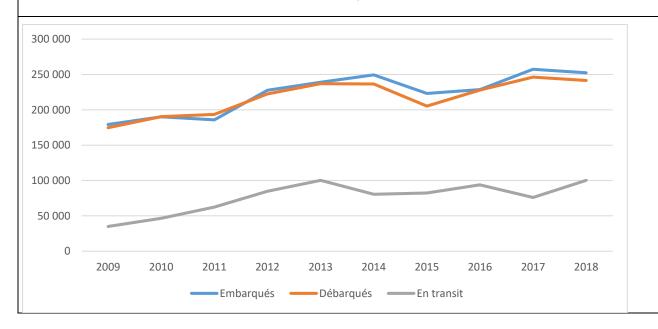
4.2.1 Trafic aérien de passagers dans les aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Tableau 11 : Structure du trafic aérien de passagers

	Effectif du trafic passagers en 2018	Part en %	Ecart/2017	Variation relative/2017 en %
Bobo Dioulasso	31 139	5,2	2 113	7
Ouagadougou	563 030	94,8	12 651	2
Total	594 169	100,0	14 764	3



Graphique 35 : Evolution du trafic aérien domestique de passagers



- 594 169 passagers par voie aérienne dont 94,8% par l'aéroport international de Ouagadougou en 2018;
- Hausse du volume global du trafic aérien de passagers de 3% en 2018;
- Plus de passagers embarqués que débarqués en 2018 (51,1%).

Commentaire général

Les aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont les seules infrastructures aéroportuaires de classe internationale au Burkina Faso. Ils constituent les uniques ouvertures aériennes du pays sur l'extérieur.

Le nombre total de passagers enregistré dans les deux aéroports en 2018 est de 594 169.

Depuis 2012, le nombre de passagers embarqués est supérieur à celui des débarqués. Il est de 252 310 passagers en 2018.

Le volume global du trafic aérien de passagers a augmenté de 3% en 2018 dû à l'augmentation des passagers en transit. Cependant, le nombre de passagers embarqués et celui de débarqués ont baissé respectivement de 2% et 1,9% en 2018.

L'aéroport de Ouagadougou a le trafic aérien de passagers le plus important. Il représente 94,7% du trafic global en 2018. La prédominence du trafic aérien de l'aéroprt de Ouagadougou par rapport à celui de Bobo Dioulasso est dû à la dynamique socio-politique et économique de cette ville qui est d'ailleurs la plus grande du pays.

Le volume du trafic aérien domestique de passagers est de 5 359 en 2018. Il baisse de 160% par rapport à 2017 et représente 1% du volume du trafic aérien global de passagers. La proximité entre les deux aéroports du pays, le faible niveau de vie des populations et le coût du transport aérien induisent cette faiblesse du trafic domestique.

Source : Agence nationale de l'aviation civile (ANAC/MTMUSR)

5 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

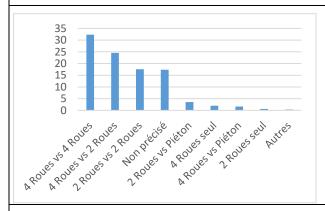
5.1 Accidents de la route

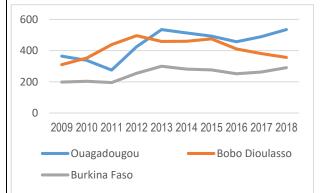
Tableau 12 : Récapitulatif des accidents de la route

Type de conflits	Situation en 2018	% type de conflits	Ecart/2017	Variation relative/2017 en %	
4 Roues contre 4 Roues	7 332	32,3	1165	18,9	
4 Roues contre 2 Roues	5 558	24,5	735	15,2	
4 Roues contre Piéton	372	1,6	79	27,0	
4 Roues seul	452	2,0	-13	-2,8	
2 Roues contre 2 Roues	3 978	17,5	164	4,3	
2 Roues contre Piéton	810	3,6	22	2,8	
2 Roues seul	153	0,7	28	22,4	
Autres	85	0,4	17	25,0	
Non précisé	3 935	17,4	597	17,9	
Total	22 675	100,0	2 794	14,1	

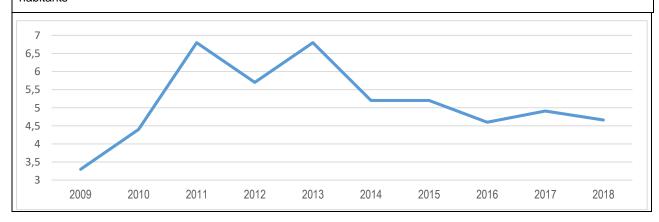
Graphique 36 : Structure des accidents de la route en 2018

Graphique 37 : Evolution du nombre d'accidents de la route constatés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso pour 100 000 habitants





Graphique 38 : Evolution du nombre de tués sur place dus aux accidents de la circulation routière pour 100 000 habitants



- 22 675 cas d'accidents constatés au Burkina Faso en 2018 ;
- Baisse du nombre de tués par accident de la route pour 100 000 habitants de 964 à 944 entre 2017 et 2018 :
- Les 4 roues impliquées dans 60,4% des accidents de la route en 2018 ;
- Ouagadougou, 3/5 d'accidents de la route (58,6%).

Commentaire général

22 675 accidents de la route ont été constatés en 2018. Ils sont en hausse de 17,9% par rapport à 2017. Ces accidents ont engendré 944 décès est en baisse néanmoins par rapport à 2017.

Les 4 roues sont impliquées dans 60,4% des accidents de la route en 2018, faisant d'elles les premiers acteurs des conflits de circulation routière. Cependant, il faut rappeler que l'implication des 4 roues dont la plupart est couverte par une police d'assurance incite à solliciter le constat de la police. Le constat de la police est indispensable pour ouvrir droit aux indemnisations des sociétés d'assurances à la clientèle impliquée dans les sinistres. Les autres types de véhicules impliqués dans les conflits de circulation routière, généralement non assurés, ne bénéficient pas de ces prestations.

En 2018, les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso concentrent respectivement 58,6% et 13,1% des accidents constatés. Elles abritent l'essentiel du parc automobile du Burkina Faso et tous les services de constatation des accidents de la route.

En 2018, le pays enregistre 112 accidents de la route pour 100 000 habitants. Ce ratio, fourni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au plan international est de 18,2 accidents pour 100 000 habitants ; toute chose qui place le Burkina Faso parmi les pays aux taux d'accidents les plus élévés dans le monde.

Afin de réduire de façon significative les accidents de la route de plus en plus grandissants, l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) ainsi que les autres acteurs intervenant dans la promotion de la sécurité routière doivent multiplier leurs actions de sensibilisation et/ou de répression.

Note méthodologique

Décès pour 100 000 habitants : rapport entre le nombre de décès et la population du Burkina Faso.

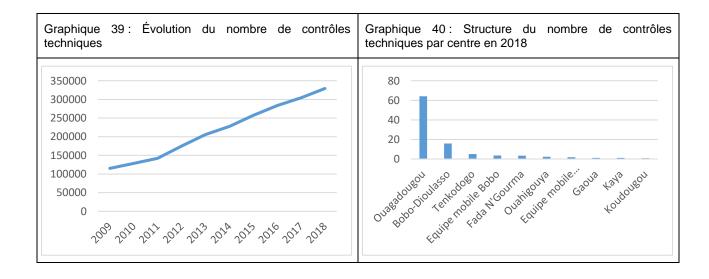
Décès pour 10 000 véhicules : rapport entre le nombre de décès et le parc des véhicules au Burkina Faso.

<u>Source</u>: ONASER, sur la base des données de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale et celles de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

5.2 Contrôles techniques des véhicules

Tableau 13 : Répartition des contrôles techniques par localité

Contrôle technique	Nombre de contrôles techniques en 2018	Poids (%)	Ecart/2017	Variation relative/2017
Ouagadougou	211 216	64,2	20 508	10,8
Bobo Dioulasso	52 460	15,9	6 061	13,1
Equipe mobile Ouagadougou	6 107	1,9	273	4,7
Equipe mobile Bobo Dioulasso	11 957	3,6	-650	-5,2
Koudougou	3 195	1,0	-6 977	-68,6
Kaya	3 790	1,2	-2 632	-41,0
Ouahigouya	8 055	2,4	818	11,3
Tenkodogo	16 988	5,2	2 906	20,6
Fada N'Gourma	11 310	3,4	4 073	56,3
Gaoua	4 095	1,2	480	13,3
Total	329 173	100,0	24 860	8,2



- 329 173 contrôles techniques effectués en 2018 ;
- Augmentation de 8,2% du nombre de contrôles techniques en 2018 ;
- Plus grand nombre de contrôles techniques à Ouagadougou (64,2%) en 2018.

Commentaire général:

Le nombre de contrôles techniques des véhicules au Burkina Faso en 2018 se chiffre à 329 173 contre 304 313 en 2017, soit une hausse de 8,2%. Les contrôles (y compris ceux des équipes mobiles) effectués à Ouagadougou représentent 64,2%. Bobo Dioulasso occupe le second rang avec 15,9% des contrôles techniques.

Le nombre de contrôles techniques augmente avec le parc automobile. Par rapport à 2017, le parc automobile a augmenté de 8% presqu'autant que la hausse des visites techniques. Toute chose qui dénote d'une assiduité des visites techniques par les usagers.

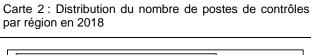
Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

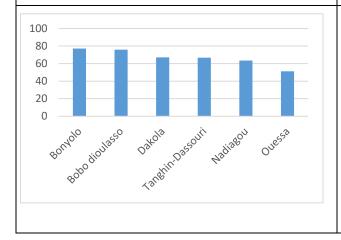
5.3 Sauvegarde du patrimoine routier

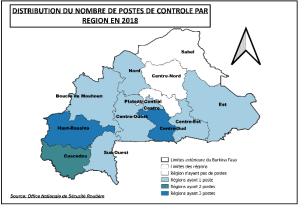
Tableau 14 : Structure de la surcharge par localité en 2018

Localité	Nombre de véhicules contrôlés à la surcharge	% véhicules en surcharge par station	% de véhicules en surcharge en 2017	Ecart/2017
Bobo Dioulasso	1 557	75,9	na	na
Bonyolo	3 219	77,2	81,9	-4,7
Dakola	2 648	67,1	78,2	-11,1
Nadiagou	1 720	63,4	78,5	-15,0
Ouessa	4 588	51,2	67,6	-16,4
Tanghin-Dassouri	1 472	66,8	67,6	-0,8
Total général	15 204	64,9	74,4	-9,5

Graphique 41 : Évolution du pourcentage des véhicules contrôlés en surcharge par station en 2018







- Persistance de la surcharge : 65% des véhicules en surcharge en 2018 ;
- Baisse du pourcentage de véhicules en surcharge en 2018 (-9,5%);
- 15 postes de pesage et 20 pèses-essieux en service en 2018.

Commentaire général

En 2018, sur 15 204 véhicules contrôlés sur l'ensemble des stations de pesage de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER), 64,9% sont en surchage contre 74,4% sur les 12 794 contrôlés en 2017 ; soit une baisse de 9,5 points de pourcentage.

Bonyolo et Bobo Dioulasso enregistrent la plus forte proportion de véhicules contrôlés en surcharge avec respectivement 77,2% et 75,9%. Ce taux a baissé sur l'ensemble des stations de pesage surtout à Ouessa (-16,4%), Nadiagou (-15%) et Dakola (-11,1%).

La circulation des véhicules lourds en surcharge sur le réseau routier constitue l'une des principales causes de détérioration rapide des chaussées.

Cette tendance baissière des véhicules poids lourds contrôlés en surcharge, qui du reste est une disposition du Règlement 14 de l'UEMOA, *in fine*, permettra d'augmenter la longevité de nos chaussées et partant d'impacter positivement le developpement socioéconomique du pays.

Vingt (20) pèse-essieux fixes et mobiles couvrent l'ensemble du territoire national. Les postes de pesage sont concentrées à l'Ouest et au Centre-Sud du pays. Les régions du Plateau Central, du Centre-Nord et du Sahel en sont dépourvues. Le trafic poids lourd est peu important sur le corridor réliant ces trois régions.

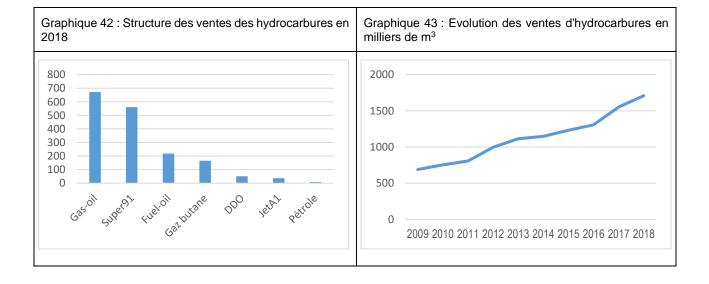
Source : Office national de la sécurité routière (ONASER/MTMUSR)

6 CONSOMMATION D'HYDROCARBURES

6.1 Vente des hydrocarbures liquides

Tableau 15 : Répartition de la vente des hydrocarbures

Hydrocarbure	Volume des hydrocarbures vendus en 2018 en milliers de m³	% hydrocarbure	Variation/2017	
Super 91	560,2	32,8	13,5	
Pétrole	7,9	0,5	2,6	
Gas-oil	672	39,3	12,2	
DDO	50,3	2,9	16,7	
Fuel-oil	218,2	12,8	-5,0	
Jet A1	36,8	2,2	10,2	
Gaz butane	164,9	9,6	13,3	
Total	1 710,3	100,0	10,2	



- 1,7 million de m³ d'hydrocarbures vendus en 2018;
- Le gas-oil, l'hydrocarbure le plus vendu en 2018 avec 0,672 million de m³;
- Augmentation de 10,2% des ventes d'hydrocarbures en 2018.

Commentaire général

En 2018, 1,7 million de m³ d'hydrocarbures a été vendu. Cette vente par rapport à 2017, à l'image du parc automobile (+8%), a augmenté de 10,2%. Le gas-oil et le super 91 restent les hydrocarbures les plus vendus avec respectivement 39,3% et 32,8% des ventes.

Le parc automobile est dominé par les véhicules consommant le super 91 ; pourtant, ce produit est moins consommé que le gas-oil. En effet, le super 91 est principalement utilisé par les véhicules particuliers et les motos. Par contre, le gas-oil est aussi bien utilisé par les véhicules des particuliers et aussi pour les transports de marchandises, en commun, et les véhicules de chantier ainsi que pour l'alimentation des centrales thermiques.

Le Burkina Faso, pays non producteur de pétrole et dépendant de ce produit pour le transport des biens et des personnes, la production de l'énergie électrique et la cuisson, paye un lourd tribut pour sa consommation énergétique. Pour réduire sa fracture énergétique, le pays doit mettre en œuvre une stratégie visant à déconstruire les habitudes de transport individuel au profit du transport en commun et la promotion des énergies renouvellables telles que l'énergie solaire.

7 DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Tableau 16 : Situation économique du secteur des transports

		Er	າ 2018		Ecart/20	17
Nombre d'entreprises de transport		4 38	1	Ų	583	
L'indice des prix des transports		108,	7		-1,3	
Graphique 44 : Evolution des valeurs ajoutées branche transport et du secteur tertiaire (en milli FCFA) à prix courant			que 45 : Part (%)	des transpo	rts dans la	constitution
8000 4000 2000 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 20 Secteur tertiaire PIB Transport et ent Graphique 46: Evolution du nombre d'entre exerçant dans le secteur des transports	reposage	et de	2009 2010 2011 2 ique 47 : Evolution l'indice global adougou	n de l'indice d	des prix de	s transports
Transports ferroviaires Transports de déménagement Transports maritimes Services postaux Exploitation d'entrepôts Transports urbains Collecte de fret Transit		160 140 120 100 80	2009 2010 2011 20 Indice des transports p	nsports —— Ir	ndice global	
Transports de voyageurs Agences de voyage et de tourisme Location de véhicules Transports routiers de marchandises 0,0 1	0,0	20,0	30,0 40,0	50,0	60,0	70,0

- 583 entreprises de plus en 2018 dans le secteur des transports avec une prédominance des entreprises de transport routier de marchandises ;
- Regain de croissance de la valeur ajoutée de la branche transport et entreposage depuis 2015 :
- Contraction du niveau des prix de la fonction transport depuis 2014 ;

Commentaire général

Le nombre d'entreprises exerçant dans le sous-secteur des transports et entreposage se chiffre à 4 381 en 2018 contre 3 798 en 2017, soit une augmentation de 583 nouvelles entreprises. En 2018, ces entreprises sont constituées à 63,2% d'entreprises de transport routier de marchandises.

En 2017, la valeur ajoutée du secteur des transports et entreposage a progressé de 12,6% par rapport à 2016 contre 8,3% pour le PIB. Ce regain de l'activité dans le secteur intervient après une forte baisse en 2015 de -21,5%. Rapportée à la valeur ajoutée du PIB, la part du secteur des transports et entreposage augmente depuis 2015. Elle est passée de 1,1% en 2015 à 1,4% du PIB en 2017.

Les prix dans la fonction transport se replient depuis 2015. Après une hausse de 6,9% en 2014, ils se contractent pour se situer à -1,2% en 2018. Cependant, l'indice global des prix augmente régulièrement. Il est passé de 108,3 en 2015 à 108,7 en 2018. La baisse des prix des motos et des véhicules d'occasion appélés couramment « France aurevoir » est à l'origine de cette dépression du prix de la fonction transport.

GLOSSAIRE

Au sens du tableau de bord statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

Bordereau électronique de suivi de cargaisons (BESC)

Système de gestion informatisé qui permet au Conseil burkinabè des chargeurs (CBC) de suivre le trafic maritime. Le BESC couvre les besoins statistiques, d'identification, de contrôle des coûts de transport, de sûreté et de traçabilité du commerce et du trafic de marchandises en provenance ou à destination du Burkina Faso.

Bordereau de suivi du trafic (BST)

Pièce administrative extrêmement importante pour le bon déroulement de l'opération de transport. Le BST sert de document de suivi de transport à l'international tout en suivant la marchandise tout au long de son acheminement. Ce document, émis au Burkina Faso par le CBC et remis au transporteur, présente les informations suivantes : les coordonnées de l'expéditeur, du destinataire et du transporteur, conditionnement, poids et nature de la marchandise, les caractéristiques du véhicule, l'identité du conducteur et éventuellement les informations sur les matières dangereuses transportées.

Catégories de permis de conduire

A : Catégorie de motocyclette avec ou sans side-car, tricycle à moteur de plus de 125 cm³ de cylindrée.

A1: Catégorie de permis pour les cyclomoteurs et vélomoteurs dont la cylindrée est comprise entre 50 et 125 cm³.

B: Catégorie de permis pour les véhicules automobiles de moins de 10 places et dont le Poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3500 kg.

C: Catégorie de permis pour les véhicules automobiles à marchandises dont le PTAC excède 3500 kg.

D: Catégorie de permis pour les véhicules automobiles de transports de personnes de plus de 09 places.

E: Catégorie de permis pour les véhicules des catégories B, C ou D attelés d'une remorque dont le PTAC excède 750kg.

F: Catégorie de permis pour les véhicules de la catégorie B spécialement aménagés pour les infirmes.

Chargeur

Personne physique ou morale confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour le compte d'autrui. Les chargeurs sont les détenteurs et expéditeurs du fret. Au Burkina Faso, les chargeurs sont regroupés au sein du CBC.

Compagnies d'assurances

Les compagnies d'assurances sont composées de deux types : les sociétés dommages (ou non-vie) et les sociétés vie. Les sociétés dommages assurent principalement les risques incendies, accidents, risques divers et transports tandis que les sociétés vie s'occupent de l'assurance des personnes et de la capitalisation.

Connaissement

Encore appelé « Bill of lading », le connaissement désigne le titre représentatif de la marchandise lors d'un transport maritime, tenant lieu de reçu de ce que l'armateur charge à bord du navire. Titre négociable, le connaissement est établi par l'armateur et il permet au destinataire de réclamer la marchandise auprès de l'armateur.

Conteneur

Carrosserie (caisse métallique) mobile et intermodale, de dimensions normalisées par ISO (international standard organisation), munie de pièces de coins pour en faciliter la préhension et l'arrimage. Les longueurs les plus représentées sont 20 pieds et 40 pieds, mais ces dimensions sont en cours d'évolution. C'est un outil de transport utilisé pour le transport de marchandises.

Corridor

Couloir de transport dont la fonction première est d'assurer une liaison entre les grands points d'articulation d'un réseau de transport. Un corridor est un axe d'échange routier à caractère spécifique.

Equivalent vingt de pieds (EVP)

Mesure de capacité nominale équivalente à un conteneur de 20 pieds de long, utilisée pour caractériser les trafics par conteneurs de diverses dimensions. Un conteneur de 40 pieds ISO normalisé correspond à 2 EVP/TEU.

Fret

Chargement d'un navire, d'un avion, d'un train ou d'un véhicule de marchandises

Lettre de voiture (LV)/Lettre de voiture inter-Etats (LVIE)

La lettre de voiture est un document contractuel qui harmonise les conditions générales des transports terrestres internationaux et traite de la responsabilité du transporteur. Cette lettre est parfois appelée lettre de voiture CMR, car elle relève de la convention relative au transport international de marchandises par la route, en abrégée CMR. Ratifiée en 1956 à Genève et entrée en vigueur en 1958, cette convention exige la rédaction d'une lettre de voiture si le pays de départ ou le pays de destination des marchandises, ou les deux, l'ont signée. Ce document doit obligatoirement accompagner la marchandise transportée et vaut à la fois contrat de transport, récépissé de chargement et engagement de livraison. Aujourd'hui les documents sont le plus souvent informatisés et peuvent être « dématérialisés ». Au Burkina la lettre de voiture est délivrée par le CBC. Avec l'informatisation du système d'émission, il s'agit maintenant des bordereaux de suivi du trafic (BST).

Nomenclature SH

C'est la Nomenclature régie par la Convention sur le Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises appelée "Nomenclature du SH". C'est une nomenclature internationale polyvalente qui a été élaborée sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Port de transit

Port par lequel les chargeurs burkinabè peuvent expédier leurs marchandises à destination et en provenance des marchés mondiaux. Ce sont les ports de Cotonou au Bénin, Lomé au Togo, de Tema et de Takoradi au Ghana et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Des routes internationales relient Ouagadougou à tous ces ports, ainsi qu'une liaison ferroviaire Ouaga-Abidjan.

Trafic ferroviaire

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie ferroviaire.

Trafic maritime

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie maritime.

Trafic routier

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière.

Trafic terrestre

Ensemble des flux de marchandises au départ et à destination du Burkina Faso par voie routière et ferroviaire.

Transport international

Activité de transport qui consiste à transporter des marchandises entre deux (02) pays. On distingue le transport international de marchandises par mer, par route et par fer.

Système Harmonisé (SH)

La nomenclature douanière SH (Système Harmonisé) est la Nomenclature régie par la Convention sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appelée "Nomenclature du SH". C'est une nomenclature internationale polyvalente qui a été élaborée sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Note 1 : La définition des sections de produits

Le Système harmonisé se compose de 21 sections organisées en 99 chapitres. Leurs intitulés sont les suivants :

```
Section I (chapitres 1 à 5 : animaux vivants et produits du règne animal);
Section II (chapitres 6 à 14 : produits du règne végétal) ;
Section III (chapitre 15 : graisses et huiles animales ou végétales) ;
Section IV (chapitres 16 à 24 : produits des industries alimentaires, boissons et liquides alcooliques,
tabacs);
Section V (chapitres 25 à 27 : produits minéraux);
Section VI (chapitres 28 à 38 : produits chimiques);
Section VII (chapitres 39 à 40 : matières plastiques et caoutchouc);
Section VIII (chapitres 41 à 43 : cuirs et articles de voyage);
Section IX (chapitres 44 à 46 : bois, charbon de bois, liège);
Section X (chapitres 47 à 49 : pâtes de bois, articles en papier et en carton);
Section XI (chapitres 50 à 63 : matières textiles et ouvrages en ces matières);
Section XII (chapitres 64 à 67 : chaussures, parapluies, fleurs artificielles);
Section XIII (chapitres 68 à 70 : pierres, ciment, céramique, verre);
Section XIV (chapitre 71 : perles, métaux précieux);
Section XV (chapitres 72 à 83 : métaux communs);
Section XVI (chapitres 84 à 85 : machines et appareils électriques) ;
Section XVII (chapitres 86 à 89 : véhicules, aéronefs, navires);
Section XVIII (chapitres 90 à 92 : instruments d'optique, horlogerie, instruments de musique) ;
Section XIX (chapitre 93 : armes et munitions);
```

Note 2 : Structure du Système harmonisé

Section XXI (chapitre 97 : objets d'art ou d'antiquité).

Section XX (chapitres 94 à 96 : meubles, jouets, ouvrages divers);

La nomenclature est divisée en 21 sections qui, en général, regroupent les biens produits dans le même secteur de l'économie.

Chaque section comprend un ou plusieurs chapitres, et toute la nomenclature se compose de 97 chapitres, car le chapitre 77 est réservé à une utilisation future éventuelle et les chapitres 98 et 99 servent à des fins administratives.

Codes administratifs

Les chapitres 98 et 99 du Système harmonisé sont utilisés pour enregistrer des transactions spéciales comme les suivantes :

- transactions de faible valeur;
- réparations faites au matériel ;
- biens retournés au pays d'origine ;
- transactions confidentielles;
- dons et cadeaux privés ;
- matériel et fournitures militaires ;
- effets personnels et mobiliers de l'immigrant ;
- articles envoyés à des missions diplomatiques ;
- achats d'articles dans des boutiques hors taxes ;
- etc.

Les échanges commerciaux associés à celles-ci figureront toujours dans le total mais sans aucun détail, car ces renseignements ne sont pas enregistrés par rapport à des codes de produits spécifiques (SH) dans les chapitres 1 à 97.